



Ecole Saint-Rémy

enseignement maternel & primaire
Rue de la Libération, 4 - 1440 Braine-le-Château
ecolesaintremy@gmail.com
tél./fax : 02 366 03 87

www.ecolesaintremy.be

Braine-le-Château, le 06/05/2020

Concerne : organisation de la reprise partielle des cours pour les 6P et 1P/2P

Chers parents,

Dans le respect des règles de fonctionnement imposées dans le cadre de la reprise partielle des cours, nous vous communiquons le mode de fonctionnement concernant les classes de sixième primaire et de 1P/2P.

Pour votre information, sachez qu'une réunion spécifique a eu lieu avec le conseiller de prévention rattaché au niveau de l'école qui a exprimé un avis positif.

L'organisation proposée ne conviendra peut-être pas à tous mais nous avons tenu compte au maximum des règles imposées au niveau sécurité sanitaire et de l'intérêt pédagogique pour tous.

Il nous semble important de vous signaler que **le respect de la « distanciation sociale » au niveau des enfants (certainement pour les plus jeunes) sera quasiment impossible à faire respecter...** malgré toute la bonne volonté de chacun, l'organisation pensée au niveau des zones d'espaces de jeux et l'organisation générale mise en place.

L'organisation prévue tient compte de la reprise des trois classes concernées ainsi que de l'organisation de la garderie au sein de l'école (qui sera effectivement plus difficile à gérer dans ce cadre).

Si votre enfant est malade ou fait partie d'un groupe à risque, il n'est pas tenu de se présenter. Il vous est d'ailleurs proposé de consulter votre médecin traitant sur l'opportunité d'un retour à l'école si vous avez une hésitation concernant la situation de votre enfant.

Pour rappel,

- **les cours ne pourront être donnés qu'à un groupe de maximum 10 élèves ... sauf exception si la taille du local permet d'en accueillir plus tout en respectant les distances de sécurité,**
- les groupes d'élèves constitués ne pourront pas changer durant les semaines à venir,
- **le port du masque est obligatoire pour les enseignants et les élèves de sixième année** (à ce jour, nous sommes toujours en attente d'informations concernant la fourniture de ces masques !),
- **les enfants de sixième année ne peuvent venir que deux jours par semaine à l'école à partir du lundi 18 mai,**
- **les enfants de première et de deuxième année ne peuvent venir qu'un jour par semaine à l'école à partir du lundi 25 mai.**

Quelques consignes à respecter **par tous** (pour toutes les classes) :

- chaque enfant apporte son **matériel (plumier) complet** : pas de prêt entre les enfants,
- j'apporte mon pique-nique (pas de repas chauds organisés),
- le **matin**, les parents ne rentrent pas dans l'école : les enfants se rendent seuls directement dans leur local classe,
- en fin de journée, les parents respectent les consignes données par classe,
- je lis et respecte les règles de comportements spécifiques à adopter durant cette période particulière de reprise partielle des cours (voir feuillet « Tous ensemble contre le coronavirus »).

Pour information complémentaire, du savon et papier est disposé dans chaque classe. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de l'école.

Il me semble important de vous signaler que le lavage des mains au savon est plus efficace que le gel et que l'utilisation abusive du gel n'est pas conseillé. Nous demanderons donc que les enfants se lavent les mains en classe en rentrant dans l'école.

Les horaires de début de journée, de récréations et de fin de journée seront adaptés.

Nous demanderons aux enfants de respecter les différentes zones de jeux, d'espace qui leur seront attribué.

Nous vous demandons **votre collaboration maximum afin de respecter les consignes données** pour que cette reprise partielle des cours se vive en toute sérénité et sécurité.

Concrètement, pour les enfants de 1^{ère} et de 2^{ème} :

Les groupes classes seront divisé en trois.

Les enfants viendront à l'école **soit le lundi soit le mardi soit le vendredi**. (voir horaire pour les semaines à venir ... une adaptation spécifique est faite la semaine du congé du lundi 1 er juin)

Les enfants seront chaque fois pris en charge par la titulaire de classe.

Constitution des groupes classe :

Une communication spécifique vous parviendra via les titulaires de classe. Merci de respecter la constitution proposée et de ne pas vouloir effectuer des changements ... même si la proposition ne semble pas convenir à tous (enfant et parents) !

Cette organisation en groupes d'élèves pourrait être modifiée, adaptée en fonction du nombre d'enfants présents.

Il vous est demandé de confirmer impérativement la présence de votre enfant à l'école afin d'adapter la situation en fonction de la réalité qui sera vécue.

Merci de compléter le formulaire via ce lien pour **ce lundi 11 mai au plus tard**.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc-2EgxYxwPPS2BTwtzO8ptY9mgTi1okAc1IBnLcdgPguK00Q/viewform?usp=pp_url

Pour information le groupe classe de 6P est divisé en deux groupes en fonction du nombre d'enfants présents. Le tableau ci-dessous vous permet de prendre connaissance de l'organisation générale de l'école pour les classes concernées.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
6P groupe A	6P groupe B		6P groupe A groupe B	
1P groupe A 2P groupe A	1P groupe B 2P groupe B			1P groupe C 2P groupe C

Adaptation la semaine du 01 juin : congé Pentecôte

Lundi 01/06	mardi	mercredi	Jeudi 04/06	vendredi
	6P groupe B		6P groupe A	
congé	1P groupe B 2P groupe B		1P groupe A 2P groupe A	1P groupe C 2P groupe C

Adaptation des horaires :

Au vu de l'infrastructure de l'école, nous avons adapté les horaires d'école afin de limiter les échanges entre élèves.

Les élèves de 1P/2P doivent arriver entre 8h30 et 8h45 à l'école. Le matin, ils se rendent directement en classe (pas dans la cour de récré).

La fin de journée d'école se fera entre 15h30 et 15h45.

Les enfants seront dans la cour du haut.

Les parents (port du masque demandé) pourront rentrer dans l'école (UN SEUL adulte par enfant) à partir de 15h30 et devront attendre dans la cour du bas pour récupérer l'enfant. Merci de respecter au mieux la distanciation demandée !

Si vous autorisez votre enfant à quitter seul l'école, il vous est demandé de compléter cette autorisation via le formulaire google form

Merci d'en tenir compte et de respecter toutes ces adaptations !

D'ici là, prenez encore et toujours bien soin de vous et des autres.

Bien à vous,

Van den Bril Guy
Directeur